



## 1728 - DÉCÈS DE MAÎTRE LACAILLE, CURÉ

Maistre alexandre laCaille prestre Curé de bouilly  
Aagé de quarante deux ans Est décedé le Vingt  
quatre Septembre Mil Sept Cent Vingt huit  
E Munie des Sacrements Et a Esté Inhumé En Cette  
Eglise le Vingt Cinq dudit mois par moy Curé  
de Saint Jean Sousigné Et En presence du sieur Curé  
de Villy Et du sieur Cure de Moussey Et du Curé de  
Sommevalle Et autres qui ont Signé

Maistre alexandre laCaille prestre Curé de bouilly  
Aagé de quarante deux ans Est décedé le Vingt  
quatre Septembre Mil Sept Cent Vingt huit  
Munie des Sacrements Et a Esté Inhumé En Cette  
Eglise le Vingt Cinq dudit mois par moy Curé  
de Saint Jean Sousigné Et En presence du sieur Curé  
de Villy Et du sieur Cure de Moussey Et du Curé de  
Sommevalle Et autres qui ont Signé



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Bouilly, 1712-1740, vue 155/399

Gravure : site officiel de la mairie de Bouilly

## DÉMOLITION DU JUBÉ - 1729

Décision du 13 juin 1729 de démolir le jubé

Un procès-verbal de visite de l'église de Bouilly du 13 mai dernier, a été dressé afin de déterminer s'il est à propos de détruire le jubé qui sépare le chœur de la nef.



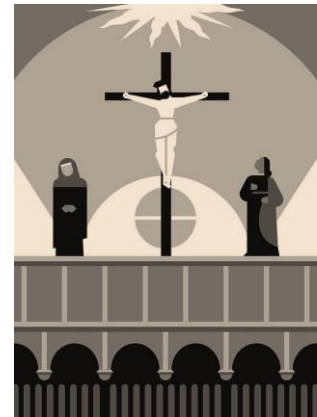
Un second procès-verbal du 31 mai a établi que ce jubé menace ruine par sa vétusté. Les habitants n'ont pas les moyens de le réparer. De plus, il faudrait d'abord réparer les piliers qui le tiennent, chose impossible sans démolir le jubé.

D'ailleurs, il gêne les paroissiaux dans leur contemplation des saints mystères et dans l'audition des prêches.

Il est donc décidé que ce jubé sera démolí et que les matériaux récupérés seront employés au profit de la fabrique.

Le jubé est une tribune élevée formant une sorte de galerie séparant le chœur de la nef d'une église. On accède à la tribune par deux escaliers latéraux pour y chanter, lire les textes liturgiques, faire certaines lectures publiques ou des prédications.

Lors du concile de Trente (1545-1563), il a été décidé que les fidèles devaient voir le chœur pour mieux suivre l'office. De ce fait, on a commencé à détruire les jubés dans les églises. Il en resterait environ une dizaine en France.



Relevés par Véronique FREMIET MATTEI  
Source : AD Aube G62

## DÉCÈS D'UN PETIT MENDIANT - 1742

*Le mercredi 30<sup>e</sup> may 1742. Jean agé de 10. Cinq ans  
environ pauvre mandant de la paroisse d'osson du diocèse de Sens. fils  
d'Etienne forgeot et de feu Elisabeth de la croix. est mort et a été inhumé  
dans le portail de cette paroisse par moy curé soussigné en présence de  
son dit père qui a dit ne sçavoir signer de ce enquis. J. Robin*



Le mercredi 30<sup>e</sup> may 1742 **jean agé de 10 ans** ou environ pauvre mandant de la paroisse d'osson du Diocèse de Sens. **fils d'Etienne forgeot et de feu Elisabeth de la croix.** est mort et a été inhumé dans le portail de cette paroisse par moy curé soussigné en présence de son dit père qui a dit ne sçavoir signer de ce enquis.

Relevé par Élisabeth HUÉBER  
Sources : Site AD10, Inventaires, Généalogie, Etat civil, Bouilly, 1741-1757, vue 21/369  
Photo : portail de l'église de Bouilly, site officiel de la mairie

## NOYÉE DANS LA MARE - 1747



*sur la déclaration verbale que m. Dominique honat Lieuchens de  
Bouilly me faite que les formalités civiles faites de la mort violente  
arrivée à Marie Jeanne agée de vingt mois fille de nicolas nallav  
lissavant et de Marie Marguerite Semette ses père et mere. la dite  
fille a été inhumée dans cette église par moy curé soussigné avec  
dans les eaux bouillantes d'une mare. Elle a été noyée*

*Son dit père et Julien Ruale son parain les quels ont signés avec nous de  
ce inhumées. Le 27<sup>e</sup> juin 1747  
Nicolas Pabereau Quelle J. Rouffrain*



Sur la declaration verbale que m<sup>re</sup> Dominique honet Lieutenant de Bouilly ma faitte que les formalités soient faittes de la mort violente arrivée # a marie jeanne âgée de vingt mois fille de nicolas pallerat tisserant et de marie marguerite Semette ses père et mère la ditte fille a été inhumée dans cette eglise par moy vicaire Soussigné avec # dans les eaux bourbeuses dune marre ou elle a été noyée. Son dit père et julien Ruele son parain les quels ont signés avec nous de ce interpellés. Le 27è juin 1747

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Site AD10, Inventaires, Généalogie, Etat civil, Bouilly, 1741-1757, vue 271



## BAPTÊME DE LA CROIX - 1757

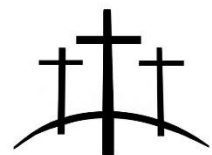
Le dimanche  
30<sup>e</sup> octobre 1757. apres les vespres iay fait la benediction d'une nouvelle Croix de fer  
a fleurons posée avec des consolles sur un pied déstail sous le titre et invocation  
de Ste Anne a l'entré du vilage a droite au # sur le chemin qui conduit de  
Bouilly a Troyes, la ditte Croix a été faitte et posée par les soins devotion et dépenses  
De françois page laboureur et marguillier en charge de nostre paroisse, et de  
nicolas Leblanc marechal et de jean Leblanc procureur fiscale, notaire et  
controlleur des actes publiques a Bouilly qui ont signé avec nous et autres. au  
# septentrion N. Robin *Procurer vicarie* Leblanc diacre  
M. Forjot *Page* M. Bannet *Page*  
M. Roussel *Marechal* M. Leblanc *Notaire*  
M. Huet *Marechal* M. Leblanc *Notaire*  
M. Senouze *Page* M. Leblanc *Notaire*

Le dimanche

30è octobre 1757 apres les vespres iay fait la bénédiction d'une nouvelle croix de fer  
A fleurons posée avec des consolles sur un pied déstail sous le titre et invocation  
de Ste Anne a l'entré du vilage a droite au # sur le chemin qui conduit de  
Bouilly a Troyes, la ditte Croix a été faitte et posée par les soins devotion et dépenses  
De françois page laboureur et marguillier en charge de nostre paroisse, et de  
nicolas Leblanc marechal et de jean Leblanc procuteur fiscale, notaire et  
controlleur des actes publiques a Bouilly qui ont signé avec nous et autres  
# septentrion

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Site AD10, Inventaires, Généalogie, Etat civil, Bouilly, 1741-1757, vue 274





## UNE FAMILLE RÉUNIE DANS LA MORT EN 1758

**Anne page** natife de Souigny agée de **trente ans** ou environ fille de defunts françois page et mathie Leblanc ses père et mere est morte le vingt trois janvier 1758 dans la Communion des fidels chretiens muniee de ses sacrements et a été inhumée ce jourdhuy vingt six janvier 1758. dans cette Eglise dans le meme tombeau de son père mort le vingt cinq elle a été inhumée en presence de ses deux freres Edme et jacques les pages et de nicolas et jean les leblanc ses oncles et autres parents et temoins tous habitans de ce lieu qui ont signés avec nous de ce interpellier.

**François page** natife de ce lieu Laboureur demeurant a Souigny agé de **56 ans** ou environ marguillier en charge et recette de cette paroisse epoux de defunte mathie Leblanc est mort d'hyer 24 janvier 1758 dans la communion des fidels chrestiens # et a été inhumé ce jourdhuy 26 janvier 1758 avec sa fille # munit de ses sacrements par moy curé de cette Eglise soussigné

**Edme page** natif de ce lieu agé de **34 ans** fils de françois page et de mathie Leblanc defunts ses père et mere est mort dhyer dans la communion des fidels chrestiens munit de ses sacrements et a été inhumé ce jourdhuy dans cette Eglise par moy Curé soussigné ce 31 et dernier janvier 1758 en presence de son frere et ses oncles et autres temoins qui ont signe avec nous de ce interpellier



Relevés par Elisabeth HUÉBER

Sources : Site des Archives de l'Aube, Généalogie, Etat civil des communes, Bouilly, 1758-1775, vue 4/314